

EMMANUEL VOUTIRAS
Department of Archaeology
and History of Art
University of Thessalonike

UDC 904-03:930.271(497.2)

IN LOCUM DOMINI: UN VILICUS ET SA FAMILLE. *

Abstract: A funerary relief of the second cent. AD found in a rural zone north of Thessalonike testifies to the existence of large agricultural estates in the area. It was set up by the *vilicus* Onesimos, who administered a large agricultural estate and, though a slave, appears to have been an important and influential man; his master Aelius Menogenes was probably an imperial freedman.

Les grandes exploitations agricoles, très importantes à l'époque impériale, étaient sans doute des unités économiques assez complexes. Leur gestion nécessitait une main d'œuvre nombreuse travaillant de manière intensive. Ces domaines, qui dans certaines régions étaient la forme la plus répandue de propriété foncière et d'exploitation de la terre, fonctionnaient comme des entreprises bien organisées employant un grand nombre de travailleurs (surtout des esclaves) et rapportaient à leurs propriétaires (qui habitaient pour la plupart les grands centres urbains) des revenus considérables¹. On a plusieurs raisons de supposer que dans les plaines fertiles de la Macédoine centrale et orientale les grands domaines de ce genre étaient un phénomène commun et qu'ils occupaient une grande partie des terres cultivables, jouant ainsi un rôle essentiel dans la vie écono-

* Je tiens à remercier T. Stefanidou-Tiveriou, P. Nigdelis et A. Rizakis, qui on eu l'obligeance de lire une première version de cette étude et m'ont fait des observations utiles, dont j'ai essayé de tenir compte.

¹ La recherche sur l'exploitation agricole de la terre dans l'empire romain a récemment enregistré des progrès considérables, surtout en Italie et dans la partie occidentale de l'empire romain. Voir récemment: *De agricultura. In Memoriam Pieter Willem de Neeve*, Amsterdam 1993; J. Carlsen, *Vilici and Roman Estate Managers until AD 284 (Analecta Romana Instituti Danici Suppl. XXIV, 1995)* avec bibliographie exhaustive. Sur le problème de l'évolution du système agraire en Italie voir en dernier lieu D. Vera, „Dalla 'villa perfecta' alla villa di Palladio: Sulle trasformazioni del sistema agrario in Italia fra principato e dominio“, *Athenaeum* 83 (1995) 189–211.

mique de la région². Même s'il est difficile de les localiser et d'en estimer l'importance exacte sans recherches systématiques sur le terrain (prospections et fouilles), des trouvailles archéologiques et surtout épigraphiques fournissent un certain nombre d'indications sur leur présence et sur leur signification pour l'économie et la vie sociale³.

Un témoignage particulièrement intéressant à cet égard est celui d'un relief funéraire du musée archéologique de Thessalonique (fig. 1) découvert dans la campagne non loin de la petite ville moderne de Langadas, à quelques 20 km. au nord de Thessalonique⁴. Il s'agit d'une plaque rectangulaire en marbre blanc à nervures grisâtres, reconstituée à partir de deux fragments jointifs. Les côtés ainsi que la face postérieure sont grossièrement travaillés à la pointe. La saillie du relief est faible et le champ est encadré d'un simple bandeau et divisé horizontalement en deux registres de hauteur inégale. Dans le registre supérieur, plus grand, on voit trois bustes de face, ceux d'un homme et de deux femmes: le registre inférieur est entièrement occupé par la représentation d'une scène de „banquet funéraire“, dont le personnage principal est un banqueteur allongé sur une *kliné* à pieds tournés, tenant dans sa main gauche une coupe⁵ et dans sa main droite une couronne, qui introduit un élément de fête. Devant lui il y a une table à trois pieds en forme de lions. Le

² Dans l'absence d'études spécialisées cette conclusion se fonde avant tout sur l'analogie avec la situation dans d'autres provinces de l'empire romain, comparables à la Macédoine par la morphologie du terrain, le climat et les conditions sociales, comme la Bithynie, où l'épigraphie révèle l'existence de grands domaines; voir L. Robert, *Études Anatoliennes*, Paris 1937, 242–43. Voir aussi la n. suivante.

³ Il n'existe pas encore de recherche systématique sur les exploitations agricoles dans la province romaine de Macédoine. La situation est meilleure en ce qui concerne la Grèce centrale et méridionale. Une première tentative de localiser des grands domaines dans la province d'Achaïe est due à U. Kahrstedt, *Das wirtschaftliche Gesicht Griechenlands in der Kaiserzeit. Keinstadt, Villa und Domäne*, Berne 1954, *passim* et 258–61 (conclusions). Pour une synthèse récente voir S. E. Alcock, *Graecia capta. The landscapes of Roman Greece*, Cambridge 1993, 55–80: cf. *eadem*, „Roman imperialism in the Greek landscape“, *JRA* 2 (1989) 5–34. Pour le Péloponnèse voir R. Baladié, „Grands domaines dans le Péloponnèse sous le principat d'Auguste“, dans *Actes du VIIIe Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine*. Athènes, 3-9 octobre 1982, II, Athènes 1987, 35–38; A. Rizakis, „Grands domaines et petites propriétés dans le Péloponnèse sous l'empire“, dans *Du latifundium au latifondo. Un héritage romain, une création médiévale ou moderne?*, Bordeaux 1995, 219–238.

⁴ Voir en dernier lieu G. Despinis – Th. Stefanidou-Tiveriou – E. Voutiras, *Catalogue of Sculptures in the Archaeological Museum of Thessaloniki I*, Thessaloniki 1997, 152-54 no. 123, fig. 324 (E. Voutiras), avec la bibliographie antérieure.

⁵ Il s'agit d'une sorte de grand *skyphos* qui se retrouve souvent sur les „banquets funéraires“ d'époque impériale en Macédoine et en Thrace et qui avait peut-être une signification spéciale; voir V. Allamani-Souri, „Μονομαχικά μνημεία στο Μουσείο της Βέροιας“, dans: *Αμητός. Τιμητικός τόμος για τον καθηγητή Μανόλη Ανδρόνικο*, Thessalonique 1986, 34 et n. 8 (avec bibliographie).

banqueteur est encadré de trois figures de femmes, dont deux, tout à fait pareilles, sont assises sur des sièges pliants aux deux extrémités du champ sculpté, tandis que la troisième apparaît dans une pose frontale à côté du banqueteur. A la différence des femmes assises, celle-ci est représentée debout, suivant un type très connu de la statuaire classique, celui d'Aphrodite dite „de Fréjus“⁶; elle porte en plus une coiffure conforme à la mode du temps (comparable à celle de la vieille Faustine; voir ci-dessus). Sous le relief est gravée l'inscription suivante:

Ὀνήσιμος Αἰλίου Μηνογένους οἰκονό-
 μος Νείκη τῇ γυναικὶ ἑαυτοῦ καὶ ἑαυτῶ
 ζῶν καὶ Ὀνησίμη τῇ θυγατρὶ ζῶση τὸ ἡρῶ-
 ον μνείας χάριν καὶ Εὐφροσύνη τῇ μητρὶ ζῶση.

Le formulaire de l'inscription montre que la plaque de marbre était encadrée dans un monument funéraire (c'est ainsi qu'il faut comprendre le mot ἡρῶν: voir ci-dessous) érigé par un intendant (οἰκονόμος⁷) nommé Onésimos pour sa femme Niké décédée, mais aussi pour l'enterrement futur de lui-même, de sa fille Onésimé et de sa mère Euphrosyné. Onésimos est un nom typique d'esclave, comme le montre son étymologie: c'est un dérivé de ὄνησις (utilité)⁸. La preuve qu'il s'agit d'un esclave est fournie par l'utilisation du nom de son maître Aelius Ménogénès à la place du patronyme. Le terme grec οἰκονόμος est l'équivalent des termes latins *dispensator*, *vilicus* et, parfois, *actor*⁹ et désigne l'intendant, c'est à dire un domestique, en général un esclave¹⁰, à qui un riche propriétaire confiait la

⁶ Sur le type d'Aphrodite „de Fréjus“ (ou type „Louvre-Naples“) voir M. Brinke, *Kopienkritische und typologische Untersuchungen zur statuarischen Überlieferung der Aphrodite Typus Louvre-Neapel* (Diss. Hamburg 1991). Sur son utilisation dans les monuments funéraires de Macédoine, uniquement de la région de Thessalonique, voir ci-dessous n. 47.

⁷ Pour l'étymologie et la signification du mot voir P. Spahn, *Chiron* 14 (1984) 304–305. Plusieurs témoignages épigraphiques sur les οἰκονόμοι ont été réunis par G. H. R. Horsley, *New Documents Illustrating Early Christianity*, 4. A Review of the Greek Inscriptions and Papyri Published in 1979, Macquarie Univ. 1987, 160–61 no. 69.

⁸ Voir M. Lambertz, *Griechische Sklavennamen*, Vienne 1907, 51 et, plus récemment, O. Masson, *Actes du colloque 1971 sur l'esclavage*, Paris 1973, 15 (*Onomastica graeca selecta* [1990] I 153).

⁹ Pour les équivalences du mot grec οἰκονόμος en latin voir J. Carisen, „The vilica and Roman Estate Management“, dans *De agricultura, op. cit.* (n. 1) 204: cf. *idem, op. cit.* (n. 1) 15–16.

¹⁰ P. Landvogt, *Epigraphische Untersuchungen über den οἰκονόμος* (Diss. Strasbourg 1908) 11–13. Sur le système de production et l'emploi de main d'oeuvre servile dans les *villae rusticae* voir P. Rosafio, „Slaves and Coloni in the Villa System“, dans; J. Carlsen - P. Ørsted - J. E. Skydsgaard (éds.), *Landuse in the Roman Empire (Analecta Pomana Instituti Danici Suppl. XXII, 1993) 145–58*, voir aussi la n. suivante.

gestion de ses biens. A cause des responsabilités qu'il assumait, cet esclave était choisi avec soin¹¹ et jouissait de la pleine confiance de son maître¹². La provenance du relief funéraire qui nous occupe d'une zone rurale loin de toute agglomération antique ou moderne, montre bien que notre Onésimos était bien un *vilicus*, c'est à dire l'intendant d'un grand domaine. C'est d'ailleurs probablement dans le domaine même qu'il gérait qu'il avait fait construire le monument funéraire pour sa femme, lui-même et les autres membres de sa famille, dont provient notre relief.

Les intendants des grands domaines étaient sans doute des personnages importants dans les sociétés locales¹³. Il n'est pas rare de les rencontrer dans les inscriptions funéraires ou honorifiques des zones rurales des provinces orientales de l'empire romain, surtout en Macédoine et en Asie Mineure¹⁴. On ne sera donc pas surpris qu'Onésimos, bien qu'esclave, ait pu faire construire à ses frais un monument funéraire familial somptueux, semblable à ceux des affranchis et des *ingenui* fortunés. A cause des importantes responsabilités que leurs maîtres leur confiaient, les *vilici* jouissaient en effet de privilèges importants: ils pouvaient avoir une famille, accumuler une fortune personnelle (*peculium*)¹⁵ et mener, dans les domaines qu'ils géraient, une vie de gens aisés. Nous verrons par la suite que Niké, la femme d'Onésimos, est représentée comme une dame romaine, avec une coiffure à la mode, imitant celle d'une impératrice, et dans un type iconographique habituel pour les femmes mariées, malgré le fait que sa relation avec Onésimos ne saurait être un mariage officiel¹⁶.

¹¹ Le profil du bon *vilicus* et de la bonne *vilica* est esquissé par Columella, *De re rustica*, 18, 1–13 et XII 3, 5–9; voir aussi Carlsen, *op. cit.* (n. 1) 57–70. Sur les devoirs et les responsabilités des intendants de grands domaines à l'époque impériale voir E. Maroti, „The *vilicus* and the Villa-System in Ancient Italy“, *Oikumene* 1 (1976) 109–24; J.–J. Aubert, *Business Managers in Ancient Rome. A Social and Economic Study of institores, 200 BC–284 AD*, Leiden 1994, 117–200; Carlsen, *op. cit.* (n. 1) 57–102.

¹² Cf. Plutarque, *Περὶ παίδων ἀγωγῆς*, 4b.

¹³ Cf. Robert, *op. cit.* (n. 2) 241: „Ces personnages, bien qu'esclaves ou affranchis, ont dû, quand ils géraient de grands domaines, avoir beaucoup d'influence. Aussi les voit-on honorés par les villages“.

¹⁴ Landvogt, *op. cit.* (n. 10) *passim*. Robert, *op. cit.* (n. 2) 240–43; Horsley, *loc. cit.* (n. 7). On trouvera des épigrammes funéraires pour des intendants avec commentaire chez H. Raffeiner, *Sklaven und Freigelassene. Eine soziologische Studie auf der Grundlage des griechischen Grabepigramms*, Innsbruck 1977, 62–65 nos. 36–38.

¹⁵ Carlsen, *op. cit.* (n. 1) 57–102, donne une liste d'inscriptions latines provenant de monuments funéraires érigés par des *vilici* pour leurs familles et pour eux-mêmes de leur *peculium*.

¹⁶ La relation entre les deux „époux“ n'était certainement pas un *matrimonium* mais un *contubernium*, puisqu'ils étaient esclaves; le besoin d'un *vilicus* d'avoir à son côté une femme (*contubernalis mulier*) qui s'occupait de la maison est souligné par

Onésimos gérait un domaine appartenant à un citoyen romain. Ce n'est donc peut-être pas une coïncidence, si le type du relief funéraire et son iconographie témoignent de l'influence de l'art romain. Les reliefs aux bustes des membres d'une famille font leur apparition dans la région de Rome vers le début du premier siècle av. J.-C.; ils ornaient le plus souvent les façades des monuments funéraires d'affranchis¹⁷. Dans le courant du même siècle ce type de relief funéraire se répand d'abord en Italie et ensuite dans les provinces de l'empire romain, y compris celles de la partie orientale. Mais ces régions, même quand elles subissent l'influence romaine, ne renoncent pas facilement à leurs traditions locales. Aussi y trouve-t-on des monuments qui, tout en conservant les formes déjà anciennes (stèles funéraires libres), présentent une iconographie complexe, où coexistent des éléments empruntés à l'art funéraire romain (bustes des membres d'une famille) et des thèmes traditionnels, comme les scènes de „banquet funéraire“¹⁸. C'est précisément cette iconographie que nous retrouvons dans le relief d'Onésimos. Mais le monument dont il provient se rattachait sans doute par sa forme à la tradition romaine: Le travail grossier des côtés et de la face postérieure du relief (voir ci-dessus) montre qu'il était encastré dans le mur d'un édifice funéraire, dans lequel il faut reconnaître sans aucun doute le ἡρώων de l'inscription¹⁹. Comme l'indiquent de nombreux parallèles, ce mot ne désigne pas un simple tombeau mais une enceinte ou autre construction funéraire plus ou moins complexe²⁰.

Columetia, *De re rustica*, I 8, 5. Sur le statut juridique de la relation entre *vilicus* et *vilica* voir Carlsen, *op. cit.* (n. 9) 197–98, qui remarque à juste titre que les expressions peu précises employées souvent par les auteurs anciens indiquent qu'elle était considérée en fait comme un mariage.

¹⁷ P. Zanker, „Grabreliefs für Freigelassene“, *Jdl* 90 (1975) 267–315; V. Kokkel, *Porträtreiefs stadtrömischer Grabbauten*, Mainz 1993, *passim*, en particulier 7–11 et 77–79.

¹⁸ Notre relief est apparenté à une catégorie de stèles funéraires à registres superposés appelées par H. Möbius, *AA* 1971, 454, „Stockwerkstelen“. Les monuments funéraires de ce type, où les portraits des défunts coexistent souvent avec des scènes de „banquet funéraire“, sont particulièrement communs en Bithynie et en Mysie; voir en dernier lieu M. Cremer, *Hellenistisch-römische Grabstelen im nordwestlichen Kleinasien. I Mysien (Asia Minor Studien 4, 1991)* 93–101. Ces monuments sont généralement imposants; selon Cremer, *op. cit.* 28, les „Stockwerkstelen“ ornaient les tombeaux des membres de la classe supérieure (die Mitglieder einer elitären Oberschicht).

¹⁹ A l'époque impériale le mot ἡρώων désigne en général un monument funéraire et ne sous-entend pas l'existence d'un culte héroïque. Cf. M. Waelkens (ci-dessous n. 45) 275 et n. 162.

²⁰ J. Kubińska, *Les monuments funéraires dans les inscriptions grecques d'Asie Mineure*, Varsovie 1968, 26–31. Pour l'usage du mot ἡρώων dans les inscriptions funéraires de Thessalonique voir L. Robert, *RPh* 1974, 232–33. Dans le seul cas où le mot est gravé sur une stèle funéraire (*IG* X 2, 1, 303) il y a lieu de penser qu'il désigne aussi l'enceinte dans laquelle celle-ci était érigée.

Onésimos était donc l'intendant d'un grand domaine, dont le propriétaire était son maître Aelius Ménogénès. Le nom de ce personnage permet de formuler une hypothèse sur son identité: Le *gentilicium* impérial Aelius indique qu'il avait reçu le droit de cité par l'intermédiaire d'Hadrien ou d'Antonin le Pieux, mais le fait que son *praenomen* (qui devait être Publius ou Titus) n'est pas mentionné, comme il arrive souvent à cette époque, ne permet pas de décider entre les deux²¹. D'après la datation du relief (voir ci-dessous); il est probable qu'il devait son statut de citoyen romain à Antonin le Pieux. En tout cas il semble impossible de faire de lui le fils d'un citoyen romain. Malgré le fait qu'il possédait en Macédoine un grand domaine, Aelius Ménogénès ne paraît pas avoir été d'origine macédonienne: d'après son *cognomen*, nom théophore dérivé de celui du dieu Mên, il devait être originaire d'Asie Mineure²². Nous connaissons pas l'origine de ses richesses, mais son nom, qui fait penser à un affranchi impérial²³, peut fournir un indice: On sait que les affranchis impériaux occupaient souvent des postes importants dans l'administration provinciale comme *procuratores provinciae*²⁴, ce

²¹ On sait qu'à l'époque impériale la citoyenneté romaine était généralement attribuée par l'empereur. Sur l'usage et la signification des *gentilicia* impériaux voir G. Alföldi, „Notes sur la relation entre le droit de cité et la nomenclature dans l'empire romain“, *Latomus* 25 (1966) 35–59. Sur le *praenomen* et le *gentilicium* des personnes qui ont reçu le droit de cité sous Hadrien et Antonin le Pieux voir H. Chantraine, *Freigelassene und Sklaven im Dienst der römischen Kaiser*, Wiesbaden 1967, 63–64. Le *praenomen* est le plus souvent omis à partir de l'époque des Aelii, sous Hadrien et Antonin le Pieux, surtout quand il s'agit d'affranchis; cf. P. R. C. Weaver, *CIO* 13 (1963) 277 et n. 3.

²² Voir à ce sujet Masson, *op. cit.* (n. 8) 14 (152), avec mentions spéciales des noms d'esclaves dérivés de celui du dieu Mên. Déjà E. Sittig, *De graecorum nominibus theophoris (Dissertationes philologicae Hallenses XX 1, 1911) 155–56* avait noté la rareté de ces noms théophores en Macédoine, contrairement à leur grande fréquence en Asie Mineure; les trouvailles épigraphiques faites depuis lors confirment cette observation.

²³ Quoique le nom ne soit pas à lui seul un critère suffisant pour distinguer entre les affranchis impériaux et les provinciaux à qui les empereurs accordaient le droit de cité (*beneficium principis*), le fait qu'Aelius Ménogénès était originaire d'une région autre que la Macédoine (l'Asie Mineure, comme le suggère son *cognomen*) favorise l'hypothèse qu'il était un affranchi impérial. L'esclave impérial (*dispensator Augusti*) Tyrannus, dont l'autel funéraire fut trouvé à Thessalonique, porte également un nom indiquant une origine d'Asie Mineure; voir E. Trakosopoulou-Salakidou, *Ancient Macedonia* V 3 (1993) 1556–60). En Italie les *gentilicia* impériaux sont généralement portés par des affranchis impériaux; voir récemment P. López Barja de Quiroga, „Freedemen Social Mobility in Roman Italy“, *Historia* 44 (1995) 336. Sur la présence d'affranchis impériaux dans la province de Macédoine gérant les biens impériaux voir en dernier lieu P. Nigdelis, „Kalendarium Caesianum: Zum kaiserlichen Patrimonium in der Provinz Makedonien“, *ZPE* 104 (1994) 118–28.

²⁴ P. R. C. Weaver, *Familia Caesaris. A Social Study of the Emperor's Freedmen and Slaves* (1972) 278–81. Strabon, XVII 12 (C 797), dans la description qu'il donne de l'administration impériale en Egypte, mentionne les affranchis impériaux. En ce qui concerne la nomenclature, il faut tenir compte des remarques de H. Chantraine, „Zur Nomenklatur und Funktionsangabe kaiserlicher Freigelassener“, *Historia* 24 (1975) 613–16.

qui leur permettait d'accumuler de grandes fortunes et de posséder plusieurs esclaves²⁵. Nous sommes ainsi amenés à conclure qu'Aelius Ménogénès avait servi comme procurateur dans la province de Macédoine²⁶; il est même possible de se demander si en cette qualité il n'avait pas été responsable de la gestion des domaines impériaux²⁷, dont il faut admettre l'existence en Macédoine comme dans les provinces avoisinantes²⁸. Ceci aurait sans doute facilité l'acquisition d'un grand domaine dans une zone rurale. Quoiqu'il en soit, il est clair que la possession d'une importante propriété foncière, surtout d'un grand domaine (*fundus*), était plus qu'un simple investissement. Pour un personnage important certes, mais de provenance plutôt humble, comme l'affranchi impérial Aelius Ménogénès c'était aussi (peut-être avant tout) une confirmation de son avancement social, puisqu'elle lui donnait la possibilité de mener une vie de grand seigneur²⁹.

On comprend facilement dans quelle mesure la richesse et la puissance d'Aelius Ménogénès pouvaient se repercuter sur la position et l'influence de son intendant dans la société locale. Car le *vilicus* d'un grand domaine, bien qu'esclave, n'était pas un simple domestique, mais remplaçait en réalité son maître, qui résidait en ville, dans toutes les activités. Il en était d'ailleurs de même pour sa femme (la *vilica*), dont la position dans la maison différait en fait peu de celle d'une matrone romaine: *Quam ob causam cum in totum non solum exoleverit, sed etiam occiderit vetus ille matrum familiarum mos Sabinarum atque Romanarum, necessaria irrepsit vilicae*

²⁵ G. Boulvert, *Domestiques et fonctionnaires sous le haut-empire romain*, Paris 1970, 202–207.

²⁶ Les procurateurs affranchis étaient souvent les aides de procurateurs appartenant à l'ordre équestre: voir P. R. C. Weaver, „Freedmen Procurators in the Imperial Administration“, *Historia* 14 (1965) 460–69, en particulier 465; G. Boulvert, *Esclaves et affranchis impériaux sous le haut-empire romain. Rôle politique et administratif*, Naples 1970, 392–409.

²⁷ Sur les domaines impériaux en général voir D. J. Crawford, „Impérial Estates“, dans M. L. Finley (éd.), *Studies in Roman Property*, Cambridge 1976, 35–70, avec une liste de témoignages par province.

²⁸ Nous n'avons pas d'indications directes sur l'existence de grands domaines impériaux, comme ceux de la province d'Afrique, en Macédoine ou en Achaïe: voir Alcock, *op. cit.* (n. 3) 74–75. Pour la Macédoine Crawford, *op. cit.* 66, ne mentionne que deux témoignages littéraires: Ovide, *Ex Ponto* IV 15, 15 et Sénèque, *De tranquillitate animi* 11, 10. L'existence de grands domaines impériaux en Macédoine est considérée comme fort probable par J. A. O. Larsen, „Roman Greece“, dans: T. Frank (éd.), *An Economic Survey of Ancient Rome* IV (1938) 460. Sur les biens impériaux en Macédoine cf. Nigdelis, *op. cit.* (n. 23).

²⁹ C'est ce que remarque à juste titre Boulvert, *op. cit.* (n. 25) 203: „Cependant leur but est de vivre 'noblement' selon la mentalité romaine, c'est-à-dire devenir propriétaire foncier, homme n'exerçant pas de profession et entouré d'une nombreuse *familia* d'esclaves.“ Cf. A. Loš „Les intérêts des affranchis dans l'agriculture italienne“, *MEFRA* 104 (1992) 740–41.

cura, atque tueretur officia matronae; quoniam et vilici successerunt in locum dominorum, qui quondam prisca consuetudine non solum coluerant, sed habitaverant rura. (Columella, *De re rustica* XII *praef.* 10)³⁰. Ce n'est donc peut-être pas sans fierté qu'Onésimos afficha sur le monument funéraire qu'il fit construire pour sa femme, sa famille et lui-même sa fonction de *vilicus* ainsi que le nom de son maître. La volonté de se représenter de façon conforme au goût d'une classe supérieure est d'ailleurs évidente dans le choix iconographique du registre inférieur du relief, où Onésimos apparaît dans le motif du banqueteur couché évocant les héros³¹, tandis que sa femme est représentée sous les traits de la déesse Aphrodite. Ce n'est pas un cas isolé: un parallèle iconographique exact est offert par un relief funéraire à peu près contemporain à représentation de banquet „héroïque“, provenant de la région de Proussa en Bithynie, qui a été érigé par l'οἰκονόμος Espéros pour sa femme Sotéris et lui-même³². Dans ce cas aussi nous avons le monument funéraire d'un esclave, *vilicus* d'un grand domaine dont le propriétaire porte un *gentilicium* impérial et un *cognomen* latin³³.

Les portraits dans le registre supérieur de notre relief invitent à le dater dans la période des Antonins. Le visage d'Onésimos avec sa barbe courte et ses cheveux peignés vers l'avant rappelle les portraits d'Antonin le Pieux. D'autre part, les coiffures des deux femmes appartiennent sans aucun doute au 3ème quart du 2ème siècle ap. J.-C³⁴. En particulier celle de la femme au milieu, qui est probablement Onésimé, la fille d'Onésimos (voir ci-dessous), ressemble beaucoup à la coiffure de la jeune Faustine, l'épouse de Marc-Aurèle³⁵. Il faut cependant noter que la coiffure de la femme repré-

³⁰ cf. Carlsen, *op. cit.* (n. 9) 199–200.

³¹ Les scènes de banquet sur les reliefs funéraires sont généralement liées au phénomène de l'héroïsation. Ce n'est pas ici le lieu pour reprendre ce vaste sujet; voir en dernier lieu A. Scholl, *Die attischen Bildfeldstelen des 4. Jhs v. Chr.* (*AM Beih.* 17, 1995) 156–58, avec bibliographie.

³² E. Pfuhl - H. Möbius, *Die Ostgriechischen Grabreliefs II*, Mainz 1978, no. 1142; Cremer, *op. cit.* (n.18) I 66, II (1992) O 1 (la provenance d'Otroia n'est pas justifiée); Th. Corsten, *Die Inschriften von Prusa ad Olympum (Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien* 39, 1991) no. 165. Pour l'interprétation du registre inférieur du relief voir Th. Corsten, *Topoi* 3 (1993) 310.

³³ Le maître d'Espéros descendait peut-être d'un affranchi impérial: Il s'appelait Τιβέριος Κλαύδιος Πωλλίων Φαίτρος (ce dernier nom n'est probablement autre que Φαίδρος, comme le maintient Corsten dans la publication des inscriptions de Proussa; la forme avec t pourrait être une erreur du graveur).

³⁴ Cf. K. Fittschen - P. Zanker, *Katalog der römischen Porträts in den Capitolinischen Museen und den anderen kommunalen Sammlungen der Stadt Rom III*, Mainz 1983, no. 121 (pour la coiffure de Niké) et no. 122 (pour la coiffure d'Onésimé).

³⁵ M. P. Lagoyanni, *Πορτραίτα σε ταφικά μνημεία της Μακεδονίας κατά την περίοδο της Ρωμαιοκρατίας*; (Diss. Thessaloniki 1983) 127–29 no. 39. On peut

sentée sous les traits d'Aphrodite dans le registre inférieur, qui est très probablement Niké, l'épouse défunte d'Onésimos (voir ci-dessous), a comme modèle celle de la vieille Faustine, l'épouse d'Antonin le Pieux³⁶. D'après cette indication Niké serait représentée ici à un âge plus jeune. En tout cas la typologie des portraits suggère une date aux environs de 160–180 ap. J.-C.³⁷. On retrouve des portraits tout à fait comparables par leurs coiffures et par leurs traits physiologiques sur un relief funéraire du même type, quoique de qualité nettement inférieure, au Musée de Thessalonique, provenant de la nécropole de Lété, non loin du lieu de découverte du relief d'Onésimos, daté par son inscription de 179/80 ap. J.-C.³⁸. Les datations plus basses qui ont été proposées pour le relief d'Onésimos, à savoir vers la fin du 2^{ème} ou le début du 3^{ème} siècle ap. J.-C.³⁹, voire à l'époque des empereurs militaires (235–53 ap. J.-C.)⁴⁰, apparaissent par conséquent peu probables.

L'identification des personnages représentés dans le registre supérieur ne présente pas de difficultés. Les bustes d'Onésimos et de Niké, légèrement plus grands, encadrent celui de leur fille Onésimé, dont la coiffure suit une mode plus récente que celle de sa mère, évoquant, comme nous venons de le voir, celle de la jeune Faustine. Dans le registre inférieur, la physionomie du banqueteur couché, identique à celle du buste d'Onésimos, montre clairement qu'il s'agit du même personnage. Par contre, l'identification des trois femmes crée certaines difficultés. D. Pantermalis pense que celle qui est représentée comme Arhrodite du type de Fréjus est la plus âgée des trois, c'est à dire Euphrosyné, la mère d'Onésimos⁴¹. Mais ce type iconographique se prête mal à la représentation de femmes d'un âge avancé: ceci serait contraire à la nature même de la déesse. S. Düll⁴², H. Wrede⁴³ et M. P. Lagoyanni⁴⁴ sont d'accord pour reconnaître dans

comparer beau un portrait de la jeune Faustine dans la Glyptothèque Ny Carlsberg de Copenhague; V. H. Poulsen, *Les portraits romains* II, Copenhague 1974, 100 no. 85, pl. CXL–CXLI.

³⁶ Cette coiffure avec division des cheveux au dessus du front et haut chignon au sommet de la tête se rencontre dans les privés de l'époque des Antonins: voir Fittschen – Zanker, *op. cit.* (n. 34) no. 91.

³⁷ Cf. H. Wrede, *Consecratio in formam deorum*, Mainz 1981, 319 no. 319, Lagoyanni, *loc. cit.* (n. 35).

³⁸ No. d'inventaire 950. Lagoyanni, *op. cit.* (n. 35) 124 no. 34; pour la comparaison des deux reliefs voir *ibidem*, pp. 66 et 129.

³⁹ M. Alexandrescu-Vianu, *Dacia* 19 (1975) 195 no. 72.

⁴⁰ A. Rüsç, *Jdl* 84 (1969) 179 (R 89).

⁴¹ D. Pantermalis, *Klio* 65 (1983) 165–66.

⁴² S. Düll dans: *Essays in Memory of Basil Laourdas*, Thessalonique 1975, 127 n. 3, 131.

⁴³ Wrede, *loc. cit.* (n. 37).

⁴⁴ Lagoyanni, *op. cit.* (n. 35) 128–29.

cette figure Niké, la femme défunte d'Onésimos, dont la „déficcation“ en image⁴⁵ paraît en effet justifiée, puisqu'elle seule était morte quand le relief fut sculpté. Une autre possibilité serait d'identifier l'„Aphrodite“ de notre relief avec Onésimé, la fille d'Onésimos. Mais le type statuaire d'Aphrodite de Fréjus, caractérisé par le motif du soulèvement du bout de l'himation au dessus de l'épaule⁴⁶, est sans doute beaucoup mieux adapté à la représentation de femmes mariées⁴⁷. Par conséquent l'identification de la femme représentée sous les traits d'Aphrodite avec Niké paraît convaincante. Le type d'Aphrodite „de Fréjus“ est d'ailleurs utilisé assez souvent sur les monuments funéraires de la région de Thessalonique pour représenter des femmes défunes⁴⁸. Par contre, il est difficile de suivre S. Düll dans son effort d'identifier les trois femmes du registre inférieur à partir de leurs traits physiologiques⁴⁹.

⁴⁵ Le terme „déficcation“ employé par Wrede, *op. cit.* (n. 37) n'est pas tout à fait exact, car la représentation d'un mortel dans le type iconographique d'une divinité n'est pas un phénomène religieux, mais une façon d'exprimer la supériorité du défunt, inspirée des statues des empereurs; voir P. Karanastassis, *AM* 101 (1986) 273; C. Maderna, *Jupiter, Diomedes und Merkur als Vorbilder für römische Bildnissatuen*, Heidelberg 1988, 122–23. Même Wrede, *op. cit.* (n. 37) 56, doute que l'on puisse parler de „déficcation“ en Macédoine. Ce phénomène est d'ailleurs très répandu à l'époque impériale sous diverses formes locales. Il est donc difficile d'en proposer une explication d'ensemble, valable dans tous les cas. Voir à ce sujet M. Waelkens, „Privatdeifikation in Kleinasien und in der griechisch-römischen Welt. Zu einer neuen Grabinschrift aus Phrygien“, dans *Archéologie et religions de l'Anatolie ancienne. Mélanges en l'honneur du professeur Paul Naster (Homo religiosus* 10, 1983) 259–307.

⁴⁶ Il est clair que le mouvement de la main droite d'Aphrodite qui soulève le bout de l'himation au dessus de l'épaule est un dédoublement (ἀνακάλυψις) et non un recouvrement (κάλυψις); voir F. Hiller, *Formgeschichtliche Untersuchungen zur griechischen Statue des 5. Jhs. v. Chr.*, Mainz 1971, 4; E. La Rocca, *ASAtene* 50–51 (1972–73) 448; Karanastassis, *op. cit.*, 215, réfute à juste titre l'interprétation de Hiller, selon laquelle le motif de l'ἀνακάλυψις; est relatif au bain d'Aphrodite. A ce sujet voir récemment M. Brinke, *op. cit.* (n. 6) 84–87. Pour une interprétation du motif de l'ἀνακάλυψις voir S. Charitonidis, „Cristallisation d'un geste“, *BCH* 86 (1962) 185–92, Ch. Karouzos, „Τηλαυγές μνήμα“, dans: *Χαριστήριον εις Αναστάσιον Ορλάνδον* III, Athènes 1965, 278; A. Scholl, *op. cit.* (n. 31) 169–70.

⁴⁷ Partant de l'interprétation de ce motif comme ἀνακάλυψις nuptiale, La Rocca, *op. cit.*, 441–50, formule l'hypothèse séduisante que l'Aphrodite „de Fréjus“ est en fait une Aphrodite Nymphia. Sur le culte d'Aphrodite Nymphia comme divinité du mariage voir en dernier lieu V. Pirenne-Delforge, *L'Aphrodite grecque (Kernos Suppl.* 4, 1994) 183–88, 241–46.

⁴⁸ Les exemples connus ont été rassemblés par Karanastassis, *op. cit.* (n. 45) 288–90. Sur la représentation des défunes dans des types statuaire de divinités voir H. Wrede, *op. cit.* (n. 37) *passim*.

⁴⁹ Düll, *loc. cit.* (n. 42). Les visages des femmes sont rendus de façon tellement sommaire, qu'il est impossible de parler de portraits. Les coiffures des deux femmes assises n'offrent pas d'éléments utilisables. Si les traits d'Onésimos sont reconnaissables, ceci est probablement dû au fait qu'il était le commanditaire du monument. D'autre part, la coiffure de la femme représentée sous les traits d'Aphrodite, qui

On peut par conséquent conclure que les deux femmes assises aux extrémités de la scène représentent la fille et la mère d'Onésimos, qui étaient toutes les deux vivantes quand le monument fut construit. Mais il est difficile d'être plus précis quand à leur identification à cause de leur grande similitude. L'incertitude est sans doute due, au moins en partie, au fait que le „banquet funéraire“ est une scène typique dans les reliefs funéraires de la période impériale, qui suit des types iconographiques fixes, ce qui ne favorise pas l'individualisation des figures⁵⁰. Quoiqu'il en soit, il est tentant de reconnaître dans la femme assise à droite, près d'Onésimos, sa mère Euphrosyné, et dans la femme assise à gauche, près de la défunte, la fille de celle-ci Onésimé.

rappelle, comme nous l'avons vu, celle de la vieille Faustine, favorise son identification avec Niké, l'épouse d'Onésimos.

⁵⁰ Voir Cremer, *op. cit.* (n. 18) 27 et 70–74. Th. Corsten, *Topoi* 3 (1993) 308–309, remarque à juste titre que le caractère typique des „banquets funéraires“ sur les monuments funéraires d'époque romaine indique qu'ils étaient massivement produits et achetés pratiquement achevés.



Fig. 1

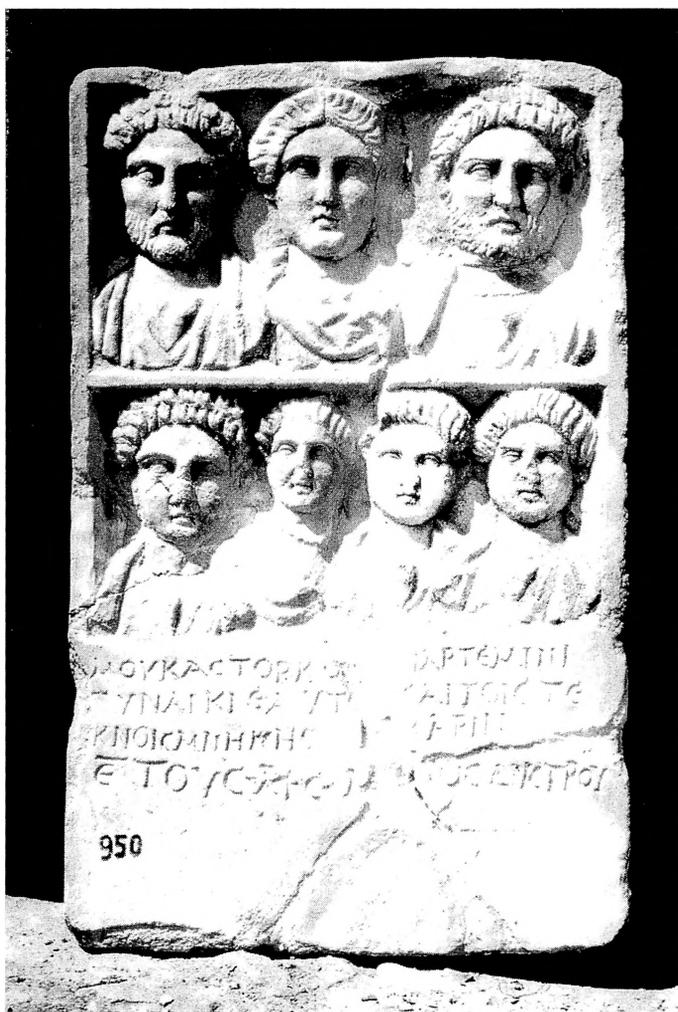


Fig. 2